



Communiqué de presse

Date: 29 janvier 2020

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023 est approuvé

Le Conseil fédéral souhaite encore mieux utiliser les données des services administratifs pour la statistique publique. Lors de sa séance du 29 janvier, il a approuvé le septième programme pluriannuel de la statistique fédérale, dont l'utilisation multiple des données constitue un élément central. Le programme pluriannuel fixe les lignes directrices du Conseil fédéral en matière de statistique publique pour la législature 2020 – 2023 et donne une vue d'ensemble des objectifs stratégiques, des priorités et des activités statistiques de la Confédération.

Le nouveau programme pluriannuel de la statistique fédérale mise sur une meilleure exploitation des potentiels qu'offre la transformation numérique. Il vise à consolider la production continue d'informations statistiques fiables, établies selon des critères scientifiques. Pour ce faire, il s'agit entre autres d'évaluer les possibilités d'utiliser de nouvelles sources de données et de nouvelles méthodes numériques complémentaires.

Le programme pluriannuel 2020 – 2023 présente en outre les défis qui se posent actuellement dans d'importants domaines thématiques tels que l'économie, la santé, la population, le social ou le territoire et l'environnement. La demande d'informations statistiques simples et claires, rapidement disponibles par les canaux de diffusion les plus divers ne cesse d'augmenter, car les exigences des utilisateurs concernant la communication de ces informations sont devenues plus vastes et plus différenciées. L'occasion pour la statistique publique de consolider sa position de cadre de référence central pour la planification et le pilotage d'importants domaines politiques et pour la formation de l'opinion publique.

Le nouveau programme pluriannuel prévoit en outre que les personnes et les entreprises ne livrent qu'une seule fois certaines données aux autorités. Leur charge d'enquête s'en trouvera ainsi allégée, comme l'exige un mandat du Conseil fédéral et du Parlement. Les systèmes indépendants et parfois hétérogènes des services administratifs doivent pouvoir fonctionner ensemble sans accroc pour garantir un échange efficient des informations.

Pour plus d'informations: <https://www.stat-mjp.admin.ch/statmjp/fr/home.html>

L'OFS organisera à Neuchâtel le mardi 4 février 2020 de 09h45 à 11h45 une rencontre avec la presse et l'ensemble de sa direction pour présenter les grands thèmes du programme pluriannuel et ses innovations (numériques, simplifications administratives, etc.):

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/services/pour-medias.html>.

Renseignements:

Ruth Meier, directrice suppléante
Office fédéral de la statistique OFS
Tél.: +41 58 463 60 76
e-mail: ruth.meier@bfs.admin.ch

Service de presse de l'OFS
Tél.: +41 58 463 60 13
e-mail: media@bfs.admin.ch

Département concerné:

Département fédéral de l'intérieur DFI